

précier, le postulant convers ne se donne point au service du Seigneur uniquement pour se soustraire à des ennuis de famille ou de fortune, pour se tirer d'embarras temporels, s'assurer à prix facile le pain quotidien, et s'éviter un travail pénible dans le monde, mais avant tout pour mieux aimer le Bon Dieu, se sauver plus sûrement et coopérer plus étroitement au salut des âmes.

Pieux chrétien, cher jeune homme, que des motifs divers empêchent d'embrasser le sacerdoce, mais qui sentez tout de même qu'en entrant dans la vie religieuse, on met un pied dans le ciel, venez, le Maître vous appelle. Venez consumer votre vie dans la paix de l'amour divin, et la plénitude du bonheur que peut donner la terre. Venez faire votre part dans l'œuvre du salut des âmes, leur donner les sueurs de votre front, peut-être même le sang de votre vie, mais aussi vous préparer avec assurance la couronne des bons serviteurs de Dieu. (1)

(“LA BANNIERE”).

(1) Pour notice plus complète sur la vocation des Frères Convers, et pour l'admission dans la Congrégation, s'adresser aux divers Maîtres des novices; soit pour l'Est du Canada au :

R. P. Maître des Novices, O.M.I.
Notre-Dame des Anges,
Lachine (près Montréal)
P. Q.

ASSUREZ-VOUS !

On assure sa maison et son mobilier contre l'incendie.

On assure une famille contre la mort de son chef.

Un cultivateur assure ses récoltes contre la grêle.

Un armateur assure ses navires contre la tempête.

On assure même son corps contre les accidents.

Et son âme, pourra-t-on l'assurer ?

Oui, contre le seul grand mal qui la menace : L'ENFER.

Cette assurance s'appelle l'ETAT DE GRACE.

C'est la meilleure de toutes.

Assurez-vous. Et comment ? En évitant le péché et, si vous l'avez commis, en vous confessant, et pour ne plus le commettre, en récitant, matin et soir, les Trois *Ave Maria*, avec l'invocation: "Marie, ma bonne Mère, préservez-moi du péché mortel pendant ce jour" ou, si c'est le soir : "pendant cette nuit."